



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 26 novembre 2021

N°1722

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Relance & Next Generation EU – Bruno Le Maire adresse la première demande de paiement de la France à la Commission européenne pour recevoir une partie des fonds européens dédiés à la relance

Sous l'impulsion de la France et l'Allemagne, le Conseil européen a conclu le 21 juillet 2020 un accord historique portant sur un plan de relance européen de 750 milliards d'euros afin de relancer les économies européennes et de répondre aux défis de long terme, en particulier les transitions écologique et numérique. La Facilité européenne pour la reprise et la résilience contribuera à hauteur de 40 milliards d'euros au financement du plan France Relance de 100 milliards d'euros.

[Le plan de relance et de résilience français \(PNRR\)](#), adopté le 13 juillet 2021 par le Conseil de l'Union européenne, détaille les investissements de France Relance pour lesquels la France sollicite un financement européen et la stratégie de réformes qui les accompagnent.

Les investissements de France Relance et les réformes inscrites dans le plan de relance et de résilience français pour 2021 ont été mis en œuvre conformément à l'agenda du Gouvernement. Ainsi, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, adresse aujourd'hui à la Commission européenne une première demande de paiement de la France, à hauteur de 7,4 milliards d'euros.

Le dépôt de cette demande de paiement dès le mois de novembre illustre le déploiement efficace et rapide de France Relance, en faveur de la transition écologique, de la compétitivité, et du renforcement de la cohésion sociale et territoriale. 70 milliards d'euros du plan national France Relance seront d'ailleurs engagés d'ici la fin de l'année. Le plan de relance européen financera par exemple les investissements suivants de France Relance :

- Plus de 4 200 projets de rénovation des bâtiments publics de l'État (universités, logements étudiants, centres de formation, musées nationaux...). 2 900 marchés de travaux ont d'ores et déjà été notifiés.

- Plus de 310 000 bonus écologique octroyés depuis l'été 2020 à des particuliers pour l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable. Grâce au bonus écologique et à la prime à la conversion, les véhicules propres représentent 17% des immatriculations de véhicules neufs sur les 10 premiers mois de l'année 2021, contre 3% sur la même période en 2019.
- 1,5 million de jeunes ont bénéficié des primes à l'apprentissage ou à l'embauche depuis l'été 2020 à. Plus largement, 3 millions de jeunes ont bénéficié du plan « 1 jeune, 1 solution ».

Cette première demande de paiement est cohérente avec la poursuite de la stratégie ambitieuse de réformes portée depuis 2017 par le président de la République, notamment la concrétisation de la réforme de l'assurance chômage, l'adoption de la loi organique relative à la modernisation de la gestion des finances publiques ou l'adoption d'une stratégie nationale de réforme du système de santé.

Le gouvernement français invite l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne à poursuivre la mise en œuvre de leurs plans de relance et de résilience pour conforter la relance de l'économie européenne, au bénéfice de tous les Etats membres.

Cette demande de paiement sera, conformément au processus prévu pour les demandes de paiement des Etats membres, évaluée par la Commission européenne et par les États membres au cours des prochaines semaines. La France adressera une demande de paiement à la Commission chaque année jusqu'en 2026.

« La relance française se déploie vite et se déploie bien. Les objectifs de France Relance sont atteints : 70 milliards d'euros engagés d'ici la fin de l'année. En parallèle, nous poursuivons notre agenda de réformes ambitieux, porté par le président de la République depuis 2017. Nous déposons aujourd'hui notre première demande de 7,4 milliards d'euros au titre du plan de relance européen à la Commission: c'est une nouvelle étape dans la mise en œuvre concrète du plan de relance européen. Car la relance est une relance européenne : nous investissons dans notre avenir commun, pour permettre à l'Europe de rester un continent gagnant dans la compétition mondiale face aux Etats-Unis et à la Chine. » a déclaré **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance.

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr